

République Française
COMMUNE DE LOISIEUX

Envoyé en préfecture le 18/03/2026

Reçu en préfecture le 18/03/2026

Publié le



ID : 073-217301472-20260306-202601APPROCFU-DE

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 mars 2026

Date de la convocation : 28 février 2026
Date d'affichage : 28 février 2026
Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11
Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 6
Nombre de votants : 6

Le quorum est atteint.

Nom	Présent	Absent	Pour	Contre	Abstention
GARIOUD Ch.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BLANCHET A.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
JACQUET P.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LEGLISE S.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PADEY G.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GONSETH M.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
REVOL G.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MIGUET C.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
COTTAREL G-N	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BONASSI S.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOTAUX	6	4	6	0	0

L'an deux mil vingt-cinq, le 6 du mois de mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian GARIOUD, Maire.

Patricia JACQUET est élue secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

DELIBERATION N° 2026-01
Objet : Approbation du compte financier unique 2025 (CFU)

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Sous la présidence de Mme Patricia JACQUET adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le CFU 2025 qui s'établit ainsi :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	645 866,82	229 644,00	875 510,82
	Recettes réalisées (1)	B	46 428,80	236 358,15	282 786,75
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	651 300,00	901 106,83	1 552 406,83
	Dépenses réalisées (1)	E	197 497,18	165 617,50	363 114,68
	Restes à réaliser	F	130 000,00	0,00	130 000,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-151 068,58	70 740,65	-80 327,93
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	5 433,18	671 462,83	676 896,01
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-145 635,40	742 203,48	596 568,08
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-130 000,00	0,00	-130 000,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-275 635,40	742 203,48	466 568,08

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Hors de la présence de M Christian GARIOUD, maire, le conseil municipal :

- APPROUVE le compte financier unique 2025 du budget de la commune,
- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Loisieux, le 6 mars 2026

Le Maire,
Christian GARIOUD

